



## Résolution

### **Session du Comité de l'Union du personnel des finances en Europe (UFE) à Copenhague, 17 – 20 septembre 2012**

L'UFE représente les intérêts des salariés des administrations fiscales et des douanes de toutes catégories dans l'Europe entière, ce qui représente 400 000 membres organisés en 40 syndicats européens indépendants dans un total de 20 pays.

Les délégués à la session de la Commission des douanes de Copenhague ont adopté la résolution suivante pour faire connaître la principale préoccupation des syndicats membres représentant nos intérêts communs au Parlement européen, à la Commission européenne et en ce qui concerne les syndicats de chaque pays aux gouvernements des pays respectifs.

L'UFE constate avec inquiétude que les gouvernements de pratiquement tous les pays européens ont systématiquement réduit ces dernières années le nombre de salariés chargés des activités douanières. Les rapports que nous avons reçus des pays concernés émanant de toute l'Europe montrent qu'il existe une augmentation continue des activités de contrebande et d'autres activités commerciales illicites, qui s'étendent du trafic de drogue et des armes ainsi que de la traite des êtres humains, à un accroissement considérable de la contrebande de cigarettes et du tabac, à un grave problème de contrebande de produits pétroliers, notamment en Irlande et en Grande Bretagne, à la contrefaçon des produits, sans oublier l'augmentation de la menace terroriste du trafic aérien et maritime. Par ailleurs chaque année de nouveaux records sont atteints en ce qui concerne le non recouvrement de la TVA et d'autres taxes relatives à la consommation.

L'UFE est par conséquent d'avis qu'il existe un lien direct entre l'accroissement des activités commerciales illicites et la baisse de la perception des taxes liées à la consommation et la réduction continue du personnel. L'UFE pense qu'il est dans une large mesure contreproductif et irresponsable de poursuivre cette politique de réduction des effectifs pour lutter efficacement contre les déficits budgétaires et les pertes de revenus et pour protéger raisonnablement les frontières ainsi que les citoyennes et citoyens en Europe, notamment dans les domaines qui ont pour mission de trouver des revenus supplémentaires et de lutter contre la fraude fiscale.

En conséquence de quoi l'UFE demande que des investissements immédiats soient opérés dans les administrations des douanes ainsi qu'une augmentation du nombre des salariés soit décidé dans tous les pays européens. L'UFE se prononce contre l'agenda « économique » et le programme visant à réduire les effectifs dans le secteur public qui a été adopté dans de nombreux pays européens pour paraît-il lutter contre les déficits budgétaires. En lieu et place, l'UFE demande à tous les gouvernements européens d'investir de façon

raisonnable dans le recrutement de salariés, ceci constituant la seule alternative effective pour lutter contre les pertes de revenus et la crise budgétaire occasionnée par l'irresponsabilité des banques et du grand capital.

L'UFE constate qu'il existe quelques exceptions remarquables à cette tendance de réduction continue des postes et l'UFE reconnaît l'avantage d'une politique stable dans des pays comme la Suède, où le gouvernement a mis à disposition de l'administration des douanes un budget stable, si bien qu'il n'a pas été nécessaire de procéder à des coupes durant les six dernières années.

L'UFE demande en outre aux gouvernements respectifs, au Parlement européen et à la Commission européenne de reconnaître le travail inestimable produit par les fonctionnaires des douanes. Notre revendication de base est de garantir que les salariés de chaque administration des douanes reçoivent pour leur travail une rémunération équitable et raisonnable et que la santé, la sécurité et le bien-être de nos membres soient respectés et appréciés à leur juste valeur conformément à leur travail.

L'UFE constate par ailleurs qu'il subsistera des insuffisances dans différentes administrations des douanes tant que la coopération entre celles-ci sera limitée. C'est pourquoi l'UFE soutient toutes les initiatives visant à renforcer la collaboration tant à un niveau national qu'international ainsi que les initiatives collectives.

L'UFE constate sur ce point une tendance qui tend à se développer dans certains pays membres de se servir de la crise économique pour procéder à une externalisation des services publics au profit d'entreprises privées, ces dernières pratiquant ensuite des services inadéquats en ne mobilisant qu'un personnel trop peu nombreux et incompetent n'ayant aucune obligation de rendre compte au pouvoir public. Le transfert de services publics à des entreprises du secteur privé est absolument inacceptable et intolérable. Il porte atteinte à la confiance du public dans les gouvernements respectifs et porte préjudice potentiellement à la sécurité et aux droits individuels des citoyennes et citoyens européens. L'UFE exige donc que les services publics soient remplis par des fonctionnaires pour le bien du public et non pas exécutés par des entreprises privées pour dégager des bénéfices.

L'UFE est également inquiète des attaques de plus en plus fréquentes contre les droits fondamentaux des syndicats, le droit des syndicats à organiser les travailleurs et à les représenter. Ces attaques portent entre autres sur les restrictions imposées aux représentants syndicaux dans le cadre de leur temps de représentation, sur l'absence de concertation quant à répondre aux demandes des syndicats, sur la modification des conditions d'encadrement légale au détriment des syndicats, qui limitent ou portent atteinte à la liberté des syndicats dans le cadre de la défense de leurs intérêts et de leur réunion avec les membres, et dans le cas de nos collègues hongrois sur le démantèlement pur et simple de la structure et des activités des syndicats.

L'UFE défend l'opinion que des syndicats puissants et effectifs constituent véritablement un indicateur essentiel pour une société civilisée dans laquelle les gouvernements et les salariés collaborent dans un cadre de rapports visant à améliorer les conditions de travail au bénéfice du service public et des salariés.

L'UFE demande par conséquent :

- que l'on procède à un investissement immédiat dans les administrations des douanes dans toute l'Europe pour garantir une augmentation du nombre de salariés ;
- que les fonctionnaires des douanes et le personnel aux frontières reçoivent une rémunération équitable et appropriée, laquelle reflète l'engagement et le professionnalisme des fonctionnaires ainsi que la valeur sur laquelle est basée la société civilisée quant à un service des douanes efficace et effectif ;
- que tous les fonctionnaires des douanes disposent d'une protection dans le cadre de leur travail, tant au niveau de la protection et la garantie de leur santé et de leur sécurité qu'au niveau de leur bien-être et du soutien des fonctionnaires dans le cadre de leur travail ;
- que tous les fonctionnaires des douanes reçoivent une formation appropriée et uniforme ;
- que, si des nouveaux Etats adhèrent à l'Union européenne et que ceci se traduit par la réduction ou à la suppression des contrôles frontaliers, les fonctionnaires des douanes concernés par ces mesures obtiennent la garantie d'un autre emploi ;
- que le travail des fonctionnaires dans le service public se fasse au service du bien public et non pas au profit d'entreprises privées ;
- que des standards de contrôles uniformes et appropriés soient appliqués au-delà des frontières de chaque pays servant à contrôler la circulation des marchandises et des services au sein de l'Union européenne et que des sanctions appropriées soient infligées aux Etats membres où aucune règle uniforme n'est appliquée ;
- que tous les pays européens respectent les droits fondamentaux des syndicats relatifs à l'organisation des travailleurs et à la représentation de leurs intérêts sans crainte d'entraves ou de représailles. (Edition 25.Oktober 2012)